

Le 31 mars,

la CGT appelle l'ensemble des territoriaux, fonctionnaires et contractuels à se mobiliser

POUR l'augmentation immédiate du point d'indice de 10% et vers le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 12 ans !

POUR une retraite à 60 ans à taux plein, fondée sur la solidarité intergénérationnelle. La retraite à 65 ans il n'en est pas question !

POUR une augmentation de 10 % des effectifs sur le plan national : partout établissons la liste de nos besoins en personnel supplémentaire pour le bon fonctionnement de nos services, pour rendre le meilleur du service public à nos usagers !

Macron, en un éclair, vient de trouver 9 milliards d'euros supplémentaires en faveur de l'industrie de l'armement et de la défense, pour le plus grand profit des marchands de canon (30% d'augmentations en cinq ans), et on nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour les services publics et les agents chargés de les mettre en œuvre ! Assez de ces mensonges !

■ **Nous voulons** le retour de nos CAP de plein exercice, le maintien de notre droit de faire carrière, avec une évolution significative entre son début et sa fin qui passe par l'accès à la catégorie supérieure.

■ **Nous voulons** une vraie médecine du travail, le maintien de nos CHSCT, le maintien de nos comités techniques, par lesquels l'ensemble des agents de la collectivité peuvent faire entendre et avancer leurs revendications par l'intermédiaire de leurs syndicats.

■ **Nous voulons** la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers, sans oublier les « administratifs » qui sont toujours les laissés pour compte. Il y en a assez du manque de reconnaissance, qui va pour certains d'entre nous jusqu'à la mise en retraite pour invalidité sans aucune possibilité de reclassement...

LE 31 MARS
Toutes et tous
les territoriaux·ales
MOBILISÉ·ES

fédération
des services
publics
la
cgt

POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL
NOS SALAIRES | NOS EMPLOIS

JE VOTE
cgt

facebook.com/cgtservicespublics · www.cgtservicespublics.fr

La reconnaissance de la pénibilité, le mieux-être au travail en plus de l'augmentation de nos salaires et des effectifs, cela passe par la diminution du temps de travail. C'est pourquoi la CGT revendique les

32 heures
hebdomadaires.

Revendiquer les 32 heures cela passe par rejeter le passage aux 1607 heures imposé par la loi de transformation de la Fonction publique qui n'est, ni plus, ni moins qu'une opération de vol des congés pour faire baisser les effectifs et nous

obliger à travailler plus, pour le même salaire.

Nous voulons le respect de notre droit de faire grève, c'est-à-dire de revendiquer, d'alerter sur des situations et conditions de travail difficiles, anormales. Si nos services publics sont essentiels, alors il faut leur donner les moyens de fonctionner, et ne pas empêcher les agents de s'exprimer !

C'est pourquoi nous exigeons l'abrogation de la loi dite de Transformation de la fonction publique !

Cette loi vient de remettre en cause l'existence même de notre statut qui consigne l'ensemble de nos garanties et droits collectifs. A la place, on nous promet l'individualisation à la tête du client, un management qui sera de plus en plus autoritaire, la privatisation de nombreuses missions... En ce qui nous concerne, nous voulons le maintien de notre statut, son amélioration, son renforcement !

C'est tout cela – ainsi que l'ensemble de nos revendications spécifiques (taux d'encadrement, reconnaissance des qualifications, bonnes conditions de travail...) – que nous voulons exprimer le 31 mars en direction de nos employeurs locaux et en direction du gouvernement.

Soyons nombreuses et nombreux pour nous faire entendre !

A Clermont-Ferrand

Rassemblement 10h,

devant le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
du Puy-de-Dôme
7 rue Condorcet

J'adhère

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél :Courriel : @

Collectivité territoriale employeur :



Coordination syndicale départementale CGT territoriaux 63 (CSD 63)

1 Place de la Liberté - Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand

csd63cgt@gmail.com - <http://cgt-territoiaux63.fr>

